

aura cessé de vivre, naturellement, par anémie, et la ville en sera complètement débarrassée.

C'est ce qui explique l'insistance que l'on met actuellement à faire acheter par la ville tout le système de la compagnie, dans la situation où il est, c'est à dire inachevé et incomplet, avec des contrats dont chaque clause a déjà été violée et qui seraient annulés à la première poursuite, au lieu de lui faire terminer son réseau et se présenter devant la ville avec un système complet, fonctionnant convenablement, avec des contrats solides, en un mot, avec une propriété ayant une valeur réelle.

Nous prions tous ceux des échevins qui ne sont pas actionnaires de la Montreal Water & Power Company, d'ouvrir un œil seulement sur les agissements de ceux qui se tremoussent en faveur de la compagnie. Ils verront comme nous que c'est pour elle une question de vie et de mort. Elle ne peut aller plus loin.

Qu'on la laisse donc mourir en paix.

MODES ET NOUVEAUTÉS

Sans faire semblant de rien, voilà la *tournure* qui reparait. Neuf robes sur dix ont un petit coussin en crin dans le haut de la jupe, en arrière, pour relever les basques du corsage.

La dentelle est toujours extrêmement populaire, et bien peu d'articles de toilettes se font sans cette garniture. Jusqu'à la bande du collet de la nouvelle veste Marie Antoinette qui a un bouillon de guipure s'épanouissent en deux pointes sur le devant et dans le dos.

C'est le noir qui domine dans toutes les garnitures de chapeaux légers d'été; on l'emploie avec les couleurs blanche ou crème ou rose pâle.

Les magasins de nouveautés de New-York étalent en ce moment les marchandises suivantes :

Des mousselines à points avec raies bayadères.

Des corsages en chiffon froncé sur une doublure de soie.

Des collets de batiste brodée couleur crème.

Des chapeaux de soie pour enfants à rebords en dentelles.

Des petits sacs (réticules) pour dames en imitation de peau de lézard.

Des écrans en toile à tamiser montés en bambou,

De petits thermomètres circulaires montés sur des plaques d'argent.

Des devants de vestes en soie avec revers garnis de dentelles.

Des épingles-poignards en écaille de tortue, garnies de pierres du Rhin en grappe.

Des écrans à bijoux en métal ajouré, garnis de satin.

Des manteaux de satin blanc avec jous de dentelle blanche.

Des ceintures en peau de lézard avec boucle assortie.

Des chapeaux de paille couleur feu, garnis de dentelle dorée ou de broderie.

De nouveaux chapeaux d'été en paille blanche ou colorée.

Des boucles de ceintures et des agrafes pour le collier en nacre garni d'argent mat.

Des bonnets de dentelle noire garnis de nœuds de rubans de satin noir.

Des bas de soie couleur bronze avec coup de pied garni de dentelle.

Des corselets de velours brun-tabac, avec agrafe en acier travaillé.

Des crochets pour gants en argent oxydé avec chaîne et pendants.

Des chemises de soie avec des ruches ou des festons de tulle sur les coutures.

L'INDUSTRIE DU BEURRE EN AUSTRALIE

Le consul de Belgique, à Melbourne, constate que le développement donné à la production du beurre et du fromage, par suite de la possibilité d'un transport rapide dans les glaciers des *Mail Steamers*, a beaucoup amélioré la condition des métayers australiens.

La production du beurre a fait d'énormes progrès par suite de l'introduction des machines les plus perfectionnées permettant la fabrication avec le minimum de manipulation. Les fermiers établis dans un rayon déterminé s'associent, en général, pour établir une crèmerie. Cet établissement est placé sous la direction d'un expert qui dirige les opérations, entretient les machines, etc.

Les appareils sont actionnés soit par une machine à vapeur locomobile servant à d'autres travaux de ferme, soit par un moteur à pétrole. Le lait est délivré deux fois par jour, soumis aux épreuves du lactomètre, mesuré et puis livré à la machine centrifuge qui sépare la crème du lait; ce dernier est alors remis au fermier qui l'emploie à nourrir des veaux et des porcs en y ajoutant du son et de la farine de maïs.

Chaque semaine, tous les fermiers reçoivent le paiement de leur lait à un prix fixé. Aussitôt qu'il y a suffisamment de crème proprement conditionnée, celle-ci est battue dans la baratte, toujours à la machine, et, dès que le beurre est produit, le liquide passe sur un tamis qui laisse échapper le lait et qui dépose le beurre dans un bac tournant arrosé d'un courant continu d'eau fraîche, où des rouleaux le pressent et en extraient toutes les matières étrangères. Le beurre ainsi lavé est alors placé sur une table tournante où l'eau est extraite par la pression, et il y est mélangé d'une certaine quantité de sel fin. Puis le beurre est livré à une autre machine qui le presse en blocs d'une certaine dimension et le livre aux emballeurs.

Les caisses d'emballage préparées d'avance sont construites avec un soin extrême; tous les joints sont parfaitement hermétiques; elles sont doublées de papier parchemin blanc, et les blocs sont déposés en couches qui sont saupoudrées légèrement de sel. Lorsque la caisse est pleine, il ne reste pas une crevasse où l'air puisse pénétrer; on place alors du papier par-dessus, le couvercle est vissé et la caisse est mise dans la glacière jusqu'au moment du transport.

Toutes ces opérations ont lieu avec le plus grand soin et la plus grande propreté. Le chemin de fer fournit des wagons spéciaux frigorifères, et le beurre est finalement délivré au dépôt central, à port Melbourne, où chaque caisse est ouverte, examinée par un commissaire expert du gouvernement et puis emmagasinée dans la glacière, en attendant l'arrivée du vapeur à quai. Si la qualité n'est pas suffisamment bonne, le commissaire rejette la partie entamée, qui est alors vendue sur place, d'après sa valeur. Si la qualité est bonne, une marque spéciale est apposée qui sert de garantie pour l'acheteur. Chaque caisse contient 56 lbs et la valeur à Londres varie de 90 à 112 sh. ou plus le quintal, suivant le prix courant du marché.

Le gouvernement fait un contrat annuel avec les compagnies malleposte et le fret est uniforme. En outre, le gouvernement se charge de la surveillance et de la réalisation moyennant une commission fixe aux agents employés à ce service.

Le fermier (ou l'association de fermiers) obtient une avance de fonds de son banquier en attendant le compte de vente de son produit. Plusieurs fabriques sont établies en ville même, et, chaque jour,